



Encadrement technique SS4 - Recyclage

Amiante

Réf. : 2340A

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mettre à jour les connaissances et compétences des encadrants techniques à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 4.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi et validé la formation préalable ou la formation de recyclage dans un délai n'excédant pas 3 ans.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

CONTENU

Public concerné :

Tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en oeuvre des spécifications et des moyens techniques.

Pré-requis :

Avoir suivi et validé la formation préalable ou la formation de recyclage dans un délai n'excédant pas 3 ans. Transmettre l'attestation de compétence correspondante et en cours de validité délivrée lors de la formation précédente.
Présenter un avis d'aptitude médicale au poste de travail.

Programme :

Comprendre les exigences de la réglementation « travail » et ses évolutions
Comprendre les exigences de la réglementation « santé publique » et ses évolutions
Comprendre les exigences de la réglementation « environnement » et « transport » et ses évolutions
Exploiter les documents exigibles lors de toute intervention
S'approprier la démarche de prévention des risques
Détecter et évaluer les risques quelle que soit la situation spécifique à chaque intervention
Consulter et mobiliser tous les acteurs
Choisir les méthodes de travail adaptées aux interventions sur les bases de l'évaluation des risques
Appliquer les principes de la ventilation
Définir des modes opératoires, des procédures et garantir la traçabilité des opérations
Organiser la gestion des situations d'urgence
Mettre en oeuvre les mesures de prévention sur la base de l'évaluation des risques
Communiquer sur la démarche prévention du risque amiante mise en oeuvre

Évaluation des acquis de formation :

Une épreuve théorique de 20 minutes est élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple permettant d'évaluer le stagiaire.
Une épreuve pratique de 60 minutes incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.

Validation :

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de compétence validant les acquis.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels...

DURÉE ET DATES

Durée :

1 journée soit 7 heures

Dates des inter-entreprises :

- En présentiel

30 Octobre 2020

16 Novembre 2020

11 Décembre 2020

FORMULES ET TARIFS

En inter-entreprises :

Nous contacter

En intra-entreprises :

Nous contacter

En cours particuliers :

Nous contacter

BESOIN D'AIDE POUR CHOISIR VOTRE FORMATION ?

☎ 02 32 74 56 94 Numéro unique d'appel

NOS CERTIFICATIONS



CENTRE DE TEST HABILITE
**PCIE
ECDL**
Passeport de
Compétences
Informatique
Européen
Mandat ministériel de la certification technologique



Qualification
des Services
Intellectuels



ISQ



CENTRAL TEST
L'ART DE L'EVALUATION

TOSA

Centre
Agréé



TOEIC

